



# GROUPE 503

E-Mail : [president.audaxg503@gmail.com](mailto:president.audaxg503@gmail.com)  
Tél : 06 82 27 49 90 (Alain ROUSSEAU)

## Fiche d'inscription « courrier »

À n'utiliser que pour virement bancaire et/ou inscription par courrier avec envoi de chèque au Secrétariat de l'Association

### BREVET 10 HEURES -50 KM – 12 avril 2025 POMPONNE

Départ : samedi 12 avril 2025 à 8h00 – Parking Rue de Paris D334- 77400 Pomponne  
Tous renseignements sur le site <https://www.audaxg503.com/>

Nom :		Prénom :	
Adresse :		Ville :	
E-mail :		Téléphone :	
Votre club :			
Personne à prévenir en cas d'accident (nom, tél)			
Engagement :	50 KM	25 KM	25+25 KM

#### Frais de participation :

**5 euros par tranche de 25 km**  
**1 euro supplémentaire pour 2 brevets**

#### A savoir :

Chèque libellé à l'ordre de Groupe 503 à envoyer au secrétariat de l'Association (Alain ROUSSEAU, 9 rue de l'Ecole – 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES), accompagné des pièces demandées :

- Si vous êtes licencié dans un club sportif, joindre la copie de votre licence.
- Si vous n'êtes pas licencié dans un club sportif, joindre [l'attestation du PPS](https://pps.athle.fr/) . (<https://pps.athle.fr/>).
- Sinon, **vous déclarez sous votre seule responsabilité, avoir les capacités pour participer à cette marche Audax du 12 avril 2025.**
- **Votre inscription ne sera validée qu'à réception des pièces demandées.**
- Le Comité organisateur décline toute responsabilité contre tout incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.
- Vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement de cette marche Audax du 12 avril 2025.
- Tous les documents sont téléchargeables sur le site : <https://www.audaxg503.com/>

**Matériel à apporter :** Gilet jaune de sécurité OBLIGATOIRE, lampe, gobelet.

- **CLOTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 11 AVRIL 12h00 (= réception des documents)**

A ..... le.....

**Signature :**